



# Annonce

## I. Cadre d

La faiblesse du contenu de *L'avenir que nous voulons*, document final de Rio+20, a été largement perçue comme le reflet de la crise que traverse le système de la «gouvernance mondiale de l'environnement».

Dans ce contexte peu favorable à de nouvelles avancées du droit de l'environnement, comment relancer la question de son application et de son évolution dans le continent africain?

Une brève remontée aux origines du droit de l'environnement permet de saisir sa dynamique évolutive et sa remarquable ascension, à la faveur des conférences onusiennes qui ont donné naissance à des instruments de *soft law* et des textes juridiquement contraignants qui ont fortement contribué à la construction du droit de l'environnement à l'échelle des Etats.

La Conférence de Stockholm de 1972, à travers la Déclaration de principes qui en a résulté, a érigé le droit à l'environnement au statut de droit





Heure	Sessions	Intervenants	Modérateur s
8h00-10h00 10h00-11h00	Accueil – Enregistrement des participants	Comité d'organisation	

Heure	Sessions		Intervenants	Modérateurs
9h00-11h00	Thème 1 : Quels mécanismes financiers pour un meilleur développement et une mise en œuvre efficiente du droit de l'environnement en Afrique ?	Thème 2 : Quelles réformes institutionnelles pour le renforcement de l'effectivité du droit de l'environnement en Afrique ?	Participants	Prof Ali MEKOUAR (T2) Prof Stéphane DOUMBE-BILLE (T1)
11h00-11h30	Pause			
11h30-13h00	Thème 1 : Quels mécanismes financiers pour un meilleur développement et une mise en œuvre efficiente du droit de l'environnement en Afrique ?	Thème 2 : Quelles réformes institutionnelles pour le renforcement de l'effectivité du droit de l'environnement en Afrique ?	Participants	Prof Antonio BENJAMIN (T2) Prof Soukaina BOURAOUI (T1)
13h00-14h00	Repas			
14h00-15h00	Thème 1 : Quels mécanismes financiers pour un meilleur développement et une mise en œuvre efficiente du droit de l'environnement en Afrique ?	Thème 2 : Quelles réformes institutionnelles pour le renforcement de l'effectivité du droit de l'environnement en Afrique ?	Participants	Prof Amidou GARANE (T2) Prof Ibrahima LY (T1)
15h00-15h30				



Heure	Sessions	Intervenants	Modérateur s
9h00-10h00	Plénière 6 : Présentation de la synthèse des travaux sur le thème 1 – Discussions	Rapporteurs et Participants	MESUDD-RCI
10h00 - 11h00	Plénière 7 : Présentation de la synthèse des travaux sur le thème 2 – Discussions	Rapporteurs et Participants	

## V. Appel à communications

Les experts juristes de l'environnement, les acteurs de la préservation de l'environnement, des institutions étatiques, de la recherche, des universités, des institutions africaines et internationales, des ONG, des collectivités locales, du secteur privé sont invités à répondre à cet appel à communications.

Toute proposition de communication doit être contenue dans le formulaire de proposition de communication ([Colloque Abidjan 2013, Formulaire de proposition de communication.docx](#)) à télécharger sur la plateforme d'inscription. Ce formulaire rempli doit être posté sur cette même plateforme au plus tard le 31 Juillet 2013.

### Dates importantes à retenir

30 Juin 2013 : Date limite de réception des demandes de prise en charge (totale ou partielle)

31 Juillet 2013 : Date limite d'inscription et de soumission de propositions de communication

31 Août 2013 : Notification de sélection aux auteurs

20 Septembre 2013 : Date limite de réception des propositions de communication

## VI. Inscription – Participation au Colloque



## VIII. Comité scientifique

Le Comité scientifique du Colloque comprend :

- Antonio BENJAMIN, Président de la Commission mondiale de droit de l'environnement de l'UICN; Juge à la Haute Cour de Justice du Brésil;
- Soukaina BOURAOUI, Professeure honoraire à la Faculté de droit de Tunis II; Directrice du Centre des femmes arabes pour la formation et la recherche -Tunisie
- Françoise BURHENNE, Conseillère juridique du Centre du droit de l'environnement de l'UICN - Allemagne
- Fatimata DIA , Juriste, Directrice Générale de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
- Stéphane DOUMBE-BILLE, Professeur de droit, Directeur du Centre de droit international, Université Jean Moulin Lyon 3 - Cameroun
- Maurice KAMTO, Professeur de droit à l'Université de Yaoundé II; Membre de la Commission de droit international des Nations Unies - Cameroun
- Mohamed Ali MEKOUAR, Professeur de droit à l'Université de Casablanca - Maroc,
- Michel PRIEUR, Professeur émérite à l'Université de Limoges; Directeur de la Revue juridique de l'environnement ; Président du Centre international de droit comparé de l'environnement – France
- Patricia Kameri -Mbote, Directrice fondatrice du centre de recherche en droit international de l'environnement et Directrice du Programme pour l'Afrique. Elle est aussi Professeur de droit à la Faculté de droit de l'Université de Nairobi et avocat de la Haute Cour du Kenya
- Vincent ZAKANE , Maître-assistant à l'

5

## X. Date et lieu

Le Colloque se tiendra à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire, du 29 au 31 octobre 2013.

## XI. Partenaires actuels et potentiels

- f* Banque africaine de développement
- f* Banque ouest africaine de développement
- f* Centre International de Droit Comparé de l'Environnement-Limoges
- f* Commission de l'Océan indien
- f* Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
- f* Coopérations bilatérales
- f* Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- f* Réseau de l'Afrique Francophone des Juristes de l'Environnement
- f* Union économique et monétaire ouest africaine
- f* Union Africaine
- f* Université Laval
- f* Université d'Ottawa (Académie de Droit de l'Environnement de l'UICN)
- f* Université Senghor d'Alexandrie

## XII. Comité d'organisation

Le Comité d'organisation du Colloque est composé de :

Union Internationale pour la  
Conservation de la Nature

Yacouba SAVADOGO  
[yacouba.savadogo@iucn.org](mailto:yacouba.savadogo@iucn.org),  
+226 50364979 / 50364895

Institut de la Francophonie pour le  
Développement Durable

Faouzia ABDOULHALIK  
[faouzia.abdoulhalik@francophonie.org](mailto:faouzia.abdoulhalik@francophonie.org)  
+1 418 692 5727 poste 238

Ministère de l'Environnement, de  
la Salubrité Urbaine et du  
Développement Durable  
Cote d'Ivoire

Tano SOMBO, Directeur de l'Ecologie et de la  
Protection de la Nature – MESUDD  
[sombotano@yahoo.fr](mailto:sombotano@yahoo.fr)  
+225 20225366